

LA MONTAGNE

Environnement

Dans le Nord-Corrèze, un nouveau projet éolien inquiète

Publié le 12/05/2023 à 06h30



En janvier dernier, le préfet a autorisé l'installation de 13 éoliennes sur le territoire **corrèzien**.

ENVIRONNEMENT L'association Agir pour le pays d'Eygurande craint l'installation de 8 autres machines à Feyt.

Projets éoliens et vents contraires

Après la validation en début d'année par la préfecture de l'installation de 8 éoliennes, l'association Agir pour le pays d'Eygurande s'inquiète d'un autre projet de 8 machines sur le même secteur de Feyt et Laroche-près-Feyt. Y aura-t-il, comme le craignent certains opposants à l'installation d'éoliennes, un effet appel d'air ? C'est ce qui inquiète l'association de protection de l'environnement Agir pour le pays d'Eygurande, laquelle indique avoir pris connaissance d'un nouveau projet de construction de structures éoliennes pour les communes de Feyt et Laroche-près-Feyt, où 8 installations ont par ailleurs été validées par le préfet en janvier dernier (lire ci-contre).

« C'est comme si on nous enlevait un peu de beauté »

« Nous avons appris qu'un projet de la société Héliantis avait été présenté aux élus le 18 avril à Feyt pour l'installation de 8 éoliennes en plus de celles déjà validées en début d'année, ce qui porterait à 16 le nombre de machines sur Feyt et Laroche-près-Feyt et c'est inconcevable », explique Claude Dewaele, membre du bureau de l'association.

Favorable au recours formé devant le tribunal administratif de Limoges contre la première vague d'implantations, Agir pour le pays d'Eygurande reste fermement opposée à l'éolien : « L'éolien, sur le plan économique, énergétique et environnemental, ce n'est pas la solution. Et encore moins en Corrèze, qui dispose d'un vrai potentiel hydroélectrique. Les huit éoliennes autorisées, c'est un appel d'air pour d'autres projets, ça n'en finira pas. Cette zone préservée [du nord-Corrèze] va être abîmée pour un résultat nul. »

Claude Dewaele regrette une prise en compte insuffisante des populations locales, qu'il juge même totalement écartées de ces décisions : « Dans les enquêtes publiques, il y a souvent plus d'avis défavorables que favorables, mais c'est quand même validé. Tout cela interroge. » Dans un communiqué, l'association s'interroge au sujet du projet de huit nouvelles installations présenté à des élus à Feyt le 18 avril dernier : « La population n'en a pas été informée. Cela, comme d'habitude, ne la concerne pas, l'entre-soi est de rigueur. La consultation des habitants (la démocratie en somme), même locale, n'a pas lieu d'être pour les élus locaux... »

Laroche-près-Feyt ne veut pas au-delà de quatre

Ce à quoi le maire de Laroche-près-Feyt et président de Haute-Corrèze communauté Pierre Chevalier répond : « Nous n'avons pas souhaité recevoir cette société sur notre commune, mais nous l'avons écoutée lors de cette réunion. Concernant Laroche-près-Feyt, nous n'avons eu aucune demande officiellement formulée. Si tel devait être le cas, pour ma part, je ne suis pas favorable à installer d'autres machines au-delà des 4 prévues. »

Un peu échaudé par la méthode du porteur de projet, Pierre Chevalier rappelle toutefois le rôle très secondaire des collectivités territoriales : « Leur consultation n'a qu'un rôle précisément... consultatif. Ceux qui autorisent ? Ce sont les propriétaires fonciers privés, en premier lieu, et la décision finale relève de l'arrêté du préfet. »

Du côté des services préfectoraux, « aucun projet n'a été déposé pour instruction pour ces deux communes, hors ceux qui ont été validés en janvier pour 8 éoliennes », indique-t-on. L'association assure qu'elle restera vigilante et annonce qu'elle participera, à la mi-juin devant la préfecture, à une manifestation organisée contre l'éolien.